

## Indicateur : perspectives d'évolution de la population des départements littoraux à l'horizon 2040

### ► Contexte

Les communes littorales métropolitaines et ultramarines hébergent plus de 7,6 millions d'habitants. Si on ne tient pas compte de la Guyane, cela représente une densité de population plus de 2,5 fois supérieure à la moyenne française. Cette population a tendance à augmenter du fait, notamment, de soldes migratoires très souvent positifs. En 1999, plus des trois quarts des habitants des communes littorales vivaient dans une unité urbaine contre 61 % pour l'ensemble de la France. Cela se traduit par un maillage de plus en plus dense du tissu urbain sur les façades maritimes.

De nombreuses problématiques sont la conséquence directe de cette forte population : engorgement des transports, constructions importantes et saturation immobilière, mitage des milieux naturels et des trames vertes... La connaissance de l'évolution actuelle de la population et de ses perspectives de croissance est donc essentielle à la compréhension de la dynamique du territoire littoral.

### ► Définitions

L'Insee a récemment publié des projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2060. Elles ont été accompagnées de projections départementales en 2040 pour l'ensemble du territoire.

Ces projections sont fondées sur un modèle développé par l'Insee appelé Omphale 2010. Basé sur les populations au 1<sup>er</sup> janvier 2007, ce modèle applique, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration entre zones de départ et zones d'arrivée, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Ces paramètres sont déterminés en prenant en compte les tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé. Plusieurs scénarii peuvent alors être bâtis en faisant varier ces quotients. Le scénario central, qui reprend les tendances démographiques actuelles, est le principal utilisé ici.

Deux paramètres sont traités dans cette fiche :

- l'évolution du nombre d'habitants ;
- l'évolution de la part des personnes âgées de plus de 60 ans.

### ► Objectifs

La densité de population littorale, hors Guyane, est nettement plus forte que la moyenne française. Les soldes migratoires sont très importants dans les communes littorales métropolitaines et les soldes naturels nettement excédentaires en outre-mer. L'augmentation de la population est l'une des principales forces motrices guidant l'évolution des territoires littoraux. L'estimation des évolutions à venir est donc essentielle. Quelle croissance démographique est prévue à long terme dans les départements littoraux ? La part des personnes âgées va-t-elle continuer d'augmenter ? Les façades maritimes vont-elles être impactées de la même manière ? Voici quelques questions auxquelles répond cette fiche.

Indicateur à relier aux indicateurs suivants :

- densité de population des communes littorales en 2006 et évolution récente (**disponible**) ;
- soldes naturels et migratoires sur le littoral entre 1999 et 2006 (**disponible**).

### ► Champ géographique

Les 26 départements littoraux de métropole et les 4 d'outre-mer.

### ► Source

Insee, projections de population par département entre 2007 et 2040. Voir : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Date de rédaction, version

Fiche rédigée en février 2011, version 1.

## ► A retenir

D'après les travaux de l'Insee (projection centrale), la population des départements littoraux devrait croître de 18,7 % entre 2007 et 2040, soit 4,5 millions d'habitants en plus, et celle des départements non littoraux de 13 %, soit 5,1 millions d'habitants supplémentaires. Les départements littoraux métropolitains pourraient gagner 3,9 millions d'habitants (+ 17 %), surtout sur la façade atlantique et dans le Languedoc-Roussillon, et ceux d'outre-mer 660 000, soit + 36 %. Selon ce scénario, les départements littoraux pourraient concentrer 39,2 % de la population française en 2040 contre 38 % en 2007. Entre 1999 et 2006, les communes littorales ont représenté 30,7 % de la croissance démographique des départements littoraux. En maintenant cette proportion, la population des communes littorales pourrait augmenter de 1,4 million d'habitants et atteindre plus de 9 millions d'habitants en 2040.

Selon le scénario central de l'Insee, près du tiers (32,1 %) des habitants des départements littoraux aurait plus de 60 ans en 2040, c'est un peu plus que dans le reste du territoire français (30,1 %). Beaucoup de façades littorales régionales de métropole (Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Corse) et les départements antillais auraient des taux très élevés. La part des personnes âgées de plus de 60 ans devrait doubler en outre-mer en passant de 13,6 à 27,4 %.

## ► Tableau récapitulatif

**Tableau 1 : projection de population en 2040, scénario central**

| Départements littoraux des façades littorales | Population en milliers |               | Evolution entre 2007 et 2040 |                |   |
|---|------------------------|---------------|------------------------------|----------------|---|
|   | 2007                   | 2040          | Absolue, en milliers         | Relative, en % | Contribution à la croissance de la population, en % |
| Nord - Pas-de-Calais                          | 4 022                  | 4 149         | 127                          | 3,2            | 1,3   |
| Picardie                                      | 566                    | 606           | 40                           | 7,1            | 0,4   |
| Haute-Normandie                               | 1 817                  | 1 946         | 129                          | 7,1            | 1,3   |
| Basse-Normandie                               | 1 169                  | 1 280         | 111                          | 9,5            | 1,2   |
| <b>Façade Manche - mer du Nord</b>            | <b>7 574</b>           | <b>7 981</b>  | <b>407</b>                   | <b>5,4</b>     | <b>4,2</b>  |
| Bretagne                                      | 3 120                  | 3 873         | 753                          | 24,1           | 7,8   |
| Pays de la Loire                              | 1 854                  | 2 475         | 621                          | 33,5           | 6,5   |
| Poitou-Charentes                              | 605                    | 752           | 147                          | 24,3           | 1,5   |
| Aquitaine                                     | 2 419                  | 3 039         | 620                          | 25,6           | 6,5   |
| <b>Façade atlantique</b>                      | <b>7 998</b>           | <b>10 139</b> | <b>2 141</b>                 | <b>26,8</b>    | <b>22,3</b>   |
| Languedoc-Roussillon                          | 2 484                  | 3 197         | 713                          | 28,7           | 7,4   |
| PACA  | 4 037                  | 4 592         | 555                          | 13,7           | 5,8   |
| Corse   | 299                    | 350           | 51                           | 17,1           | 0,5   |
| <b>Façade méditerranéenne</b>                 | <b>6 820</b>           | <b>8 139</b>  | <b>1 319</b>                 | <b>19,3</b>    | <b>13,7</b>   |
| <b>Départements littoraux métropolitains</b>  | <b>22 392</b>          | <b>26 259</b> | <b>3 867</b>                 | <b>17,3</b>    | <b>40,3</b>   |
| Guadeloupe                                    | 401                    | 404           | 3                            | 0,7            | 0,0   |
| Martinique                                    | 398                    | 423           | 25                           | 6,3            | 0,3   |
| Guyane  | 213                    | 574           | 361                          | 169,5          | 3,8   |
| Réunion                                       | 794                    | 1 061         | 267                          | 33,6           | 2,8   |
| <b>Départements littoraux d'outre-mer</b>     | <b>1 806</b>           | <b>2 462</b>  | <b>656</b>                   | <b>36,3</b>    | <b>6,8</b>  |
| <b>Ensemble des départements littoraux</b>    | <b>24 198</b>          | <b>28 721</b> | <b>4 523</b>                 | <b>18,7</b>    | <b>47,1</b>   |
| <b>Départements non littoraux</b>             | <b>39 402</b>          | <b>44 479</b> | <b>5 077</b>                 | <b>12,9</b>    | <b>52,9</b>   |
| <b>France entière</b>                         | <b>63 600</b>          | <b>73 200</b> | <b>9 600</b>                 | <b>15,1</b>    | <b>100,0</b>  |

Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

## ► Évolution du nombre d'habitants

### Analyse générale

La croissance de la population des départements littoraux constatée jusqu'à présent ne devrait pas s'essouffler. D'après les travaux publiés par l'Insee fin 2010, en prenant comme hypothèse le maintien des tendances démographiques récentes (scénario central), la population des départements littoraux devrait plus croître que celle des départements non littoraux entre 2007 et 2040, avec des hausses respectives de + 19 % et + 13 %. La population des départements littoraux devrait ainsi augmenter de 4,5 millions d'habitants : 3,9 millions en métropole, soit une hausse de 17 %, et 660 000 en outre-mer, soit + 36 %.

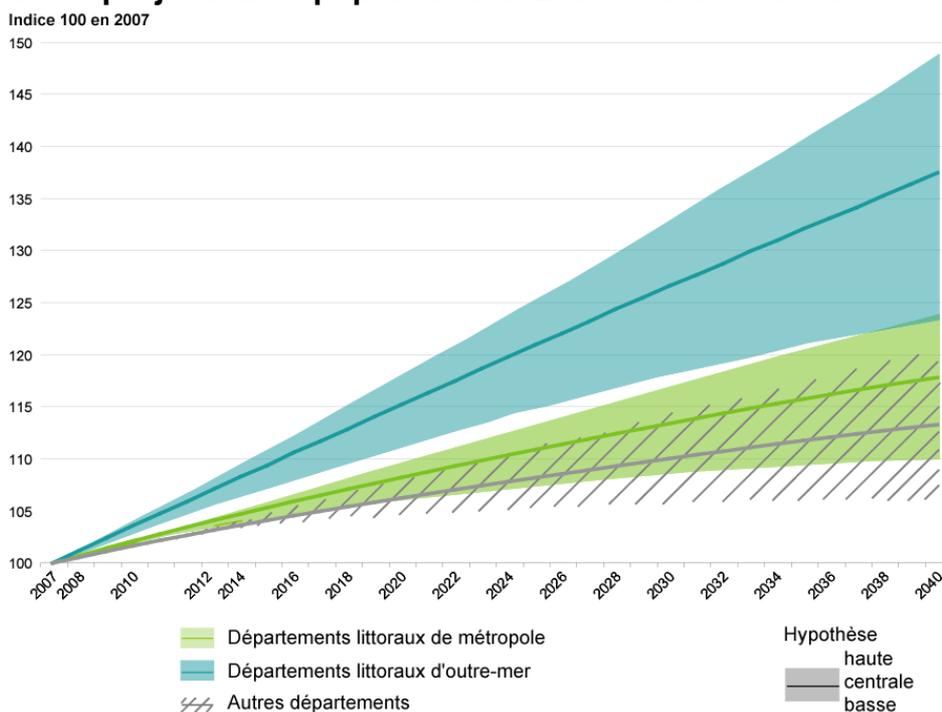
Selon ce scénario, les départements littoraux concentreraient près de 40 % de la population française en 2040 et leur contribution à l'accroissement de la population française serait de 47 % sur l'intervalle étudié.

Entre 1999 et 2006, les communes littorales ont représenté à elles seules 30,7 % de la croissance démographique des départements littoraux. Si ce ratio se maintient durant la période 2007-2040, la population des communes littorales pourrait augmenter de 1,4 million d'habitants suivant le scénario central et atteindre plus de 9 millions d'habitants en 2040.

La gestion de cette forte croissance de la population sera un enjeu important d'aménagement du territoire en bord de mer et en profondeur dans les terres afin de concilier les différents usages sur cet espace : activités primaires, extension de l'urbanisation, espaces protégés, économie résidentielle...

Quel que soit le scénario retenu par les projections de l'Insee, la croissance de la population est toujours plus forte en outre-mer, en particulier en Guyane, que dans les départements métropolitains, littoraux ou non.

**Figure 1 : projection de population en 2040 suivant différents scénarii**



Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

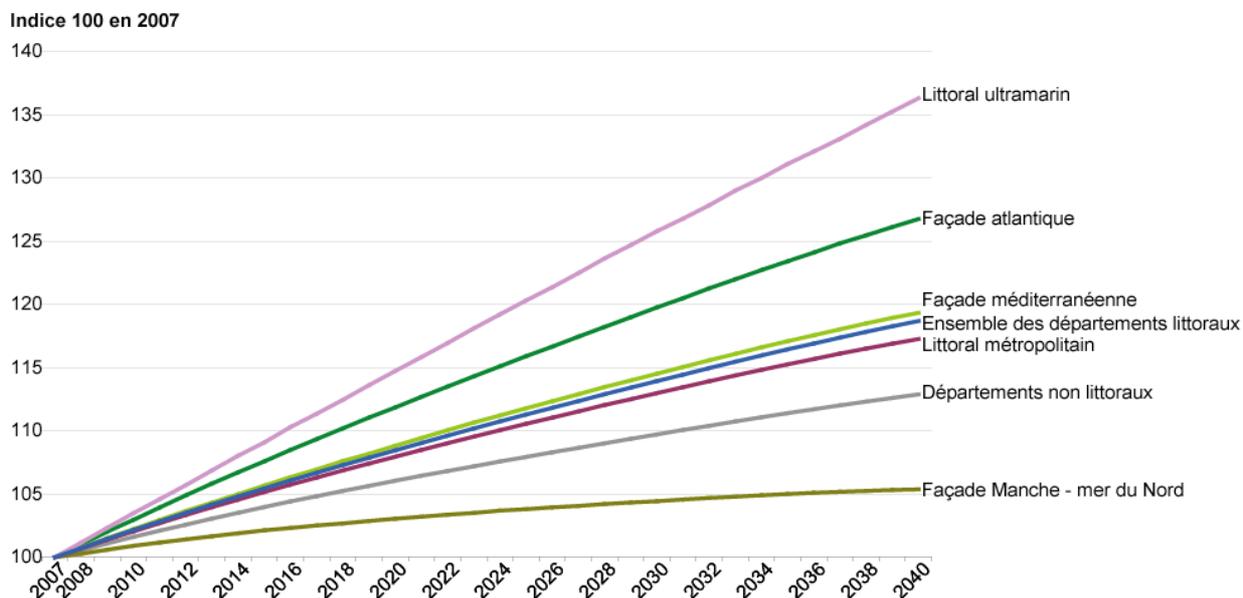
### Étude par façade maritime

En tenant compte du scénario central de l'Insee, la croissance de la population ne serait pas homogène sur les façades maritimes métropolitaines entre 2007 et 2040. La population des départements littoraux de la façade Manche – mer du Nord n'augmenterait que de 4,2 % alors que la hausse serait très forte dans les départements de la façade atlantique (+ 26,8 %) et du pourtour méditerranéen (+ 19,3 %).

A eux seuls, les dix départements littoraux de la façade atlantique absorberaient près du quart (22,3 %) de la croissance démographique de la France de 2007 à 2040, avec 2,1 millions de nouveaux habitants.

Dans le détail, la croissance estimée de la population dépasserait 20 % en Ile-et-Vilaine, du Morbihan aux Landes, des Pyrénées-Orientales au Gard et en Haute-Corse.

**Figure 2 : projection de la population des départements littoraux par façade maritime entre 2007 et 2040, scénario central**



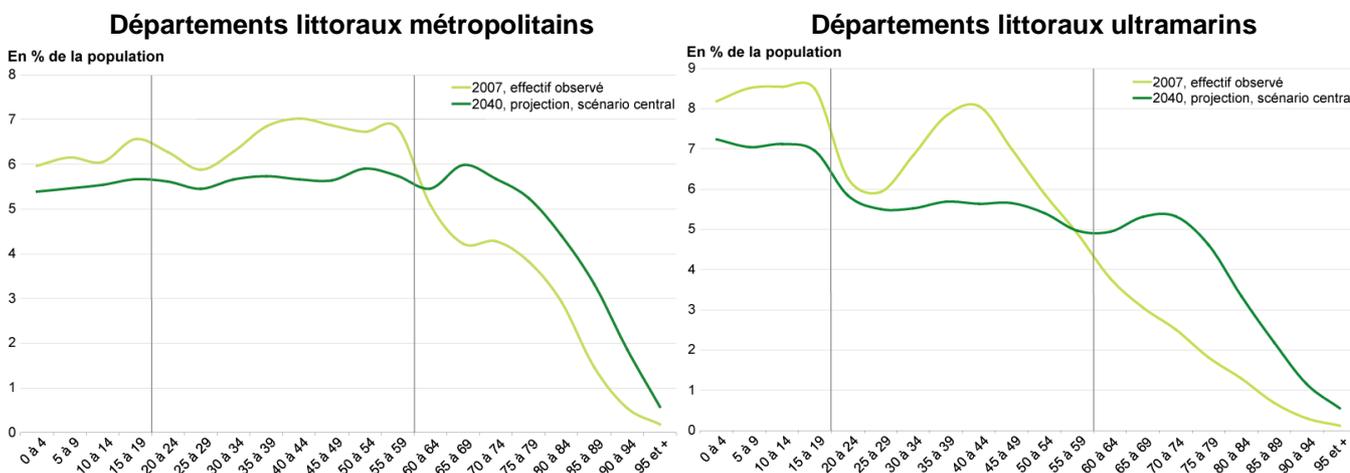
Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

## ► Évolution de l'âge de la population

Selon le scénario central de l'Insee, la population des départements littoraux devrait assez fortement vieillir en métropole et en outre-mer de 2007 à 2040. En 2040, près du tiers (32,1 %) des habitants des départements littoraux aura plus de 60 ans, ce ratio sera un plus faible dans le reste du territoire, 30,1 %.

La part des plus de 60 ans serait plus élevée dans les départements littoraux métropolitains (32,5 %) que dans ceux d'outre-mer (27,4 %) où elle devrait cependant plus que doubler sur la période étudiée (13,6 → 27,4 %).

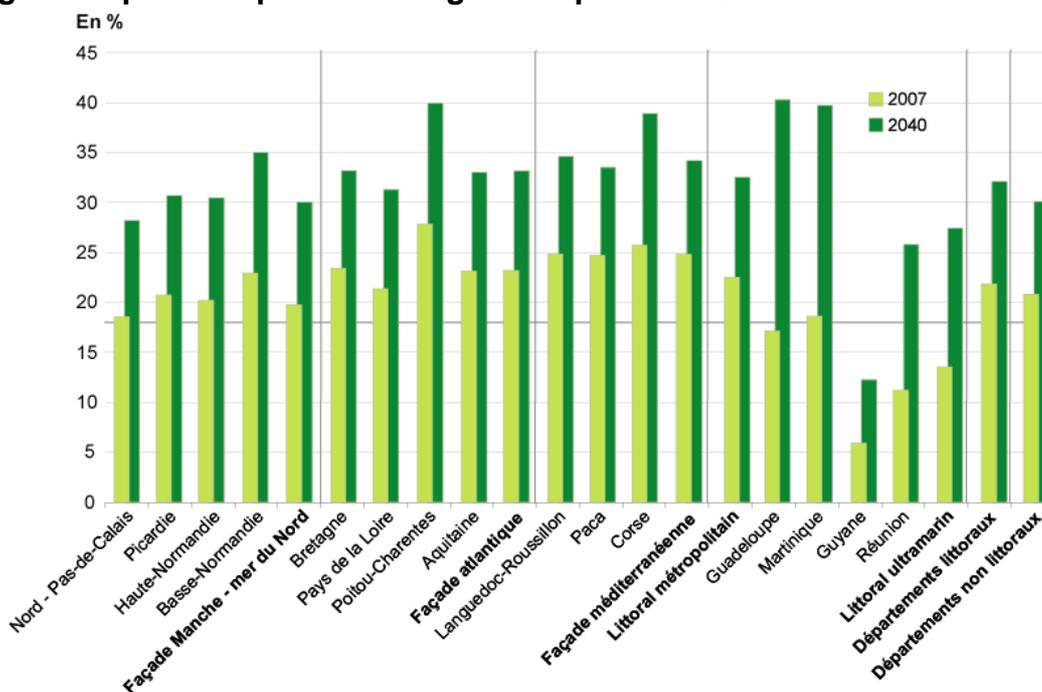
**Figure 3 : classe d'âge des habitants des départements littoraux en 2007 et 2040, scénario central**



Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

En 2040, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, beaucoup de façades littorales régionales auraient une part très importante de personnes âgées de plus de 60 ans, les parts les plus importantes concerneraient la Basse-Normandie, le Poitou-Charentes, la Corse et les deux régions antillaises. Dans le détail, les littoraux départementaux ayant les plus forts pourcentages seraient la Manche, la Charente-Maritime, les Landes, les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Var, les départements corses et antillais.

**Figure 4 : part des personnes âgées de plus de 60 ans en 2007 et en 2040**



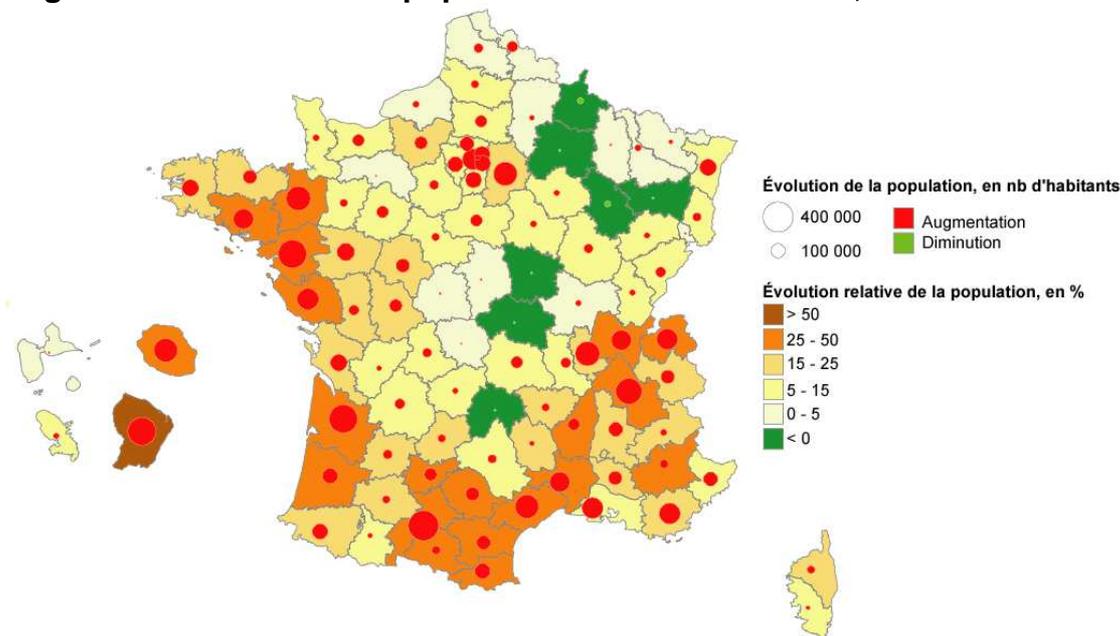
Note : seuls sont pris en compte les départements littoraux pour les différentes régions littorales et façades maritimes.  
Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

Le vieillissement marqué de la population des départements littoraux aura très certainement un impact sur la place de l'économie résidentielle et l'offre locale de services mais aussi sur les enjeux liés aux risques naturels en bord de mer.

## ► Annexe : détail de l'évolution de la population et de la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans les départements français à l'horizon 2040

Selon le scénario central de l'Insee, les départements de l'arc atlantique, du littoral du Languedoc-Roussillon et de Guyane figurent parmi ceux ayant les plus fortes augmentations relatives de leur population entre 2007 et 2040, avec les départements de Rhône-Alpes et de Midi-Pyrénées.

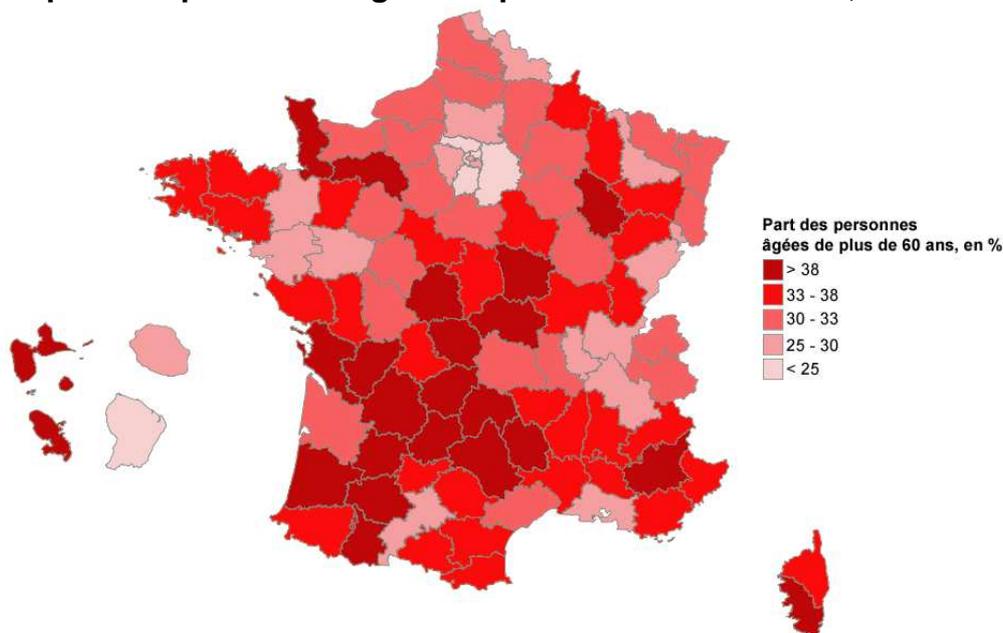
**Figure 5 : évolution de la population entre 2007 et 2040, scénario central**



Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

En dehors de la façade Manche – mer du Nord, la population de nombreux départements littoraux devraient comprendre une part importante de personnes âgées de plus de 60 ans en 2040. Cela les rapproche des départements nettement plus ruraux du centre et de l'est de la France.

**Figure 6 : part des personnes âgées de plus de 60 ans en 2040, scénario central**



Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).